

## Conseil européen des 24 et 25 octobre 2013

**Les représentants français de l'industrie numérique se réjouissent de la place donnée au numérique par le Conseil européen et du rôle leader de la France en faveur d'une stratégie industrielle du numérique européenne, mais appellent à davantage de mesures concrètes en matière d'innovation et de financement**

Paris, le 25 octobre 2013 - L'AFDEL et Syntec Numérique se félicitent que les conclusions du Conseil européen du 24 octobre reprennent les points essentiels de la contribution de la France.

Le message français, crucial, visant à faire de l'Union européenne un acteur majeur du numérique et non un simple espace de consommation de services numériques développés hors des frontières européennes, a été entendu.

Aussi, les organisations professionnelles appuient la volonté des Etats-membres de poursuivre et d'aboutir à un marché unique intégré du numérique et des télécoms, au bénéfice des consommateurs et des entreprises, dont l'un des leviers principaux, souligné par le Conseil, est le développement des technologies orientées données (« data driven innovation ») dans tous les secteurs de l'économie.

La reconnaissance par le Conseil du caractère stratégique des technologies du Cloud Computing et du Big Data, auquel le Gouvernement français a réussi à donner un véritable élan européen, est une promesse de croissance et d'emplois en France. Afin de faire émerger des champions européens du numérique, les organisations professionnelles souhaitent prendre toute leur part dans la coordination des stratégies de développement du Cloud, du Big Data et de l'Open Data.

En matière de protection des données personnelles, l'AFDEL et Syntec Numérique soutiennent l'approche équilibrée définie par le Conseil européen, qui concilie la protection des données personnelles et les besoins de l'innovation afin de soutenir la compétitivité des entreprises. Elles apprécient, conformément à leurs recommandations, que les Etats membres manifestent leur souhait qu'un approfondissement des travaux concernant le projet de règlement sur les données personnelles se poursuive en vue de l'adoption de ce cadre commun en 2015.

Elles saluent à ce titre l'engagement du Conseil européen pour une stratégie paneuropéenne en matière de Cloud Computing, sans repli de l'Europe sur elle-même, reposant sur un cadre réglementaire renforcé et certain, ainsi que sur des partenariats industriels susceptibles de favoriser l'émergence de champions européens et de les aider dans leur stratégie de conquête des marchés internationaux.

En matière de formation, pour la montée en puissance des compétences dans le domaine du numérique, les organisations professionnelles accueillent favorablement les actions concrètes décidées, telles que le fléchage d'une partie des fonds structurels et des fonds d'investissement pour l'éducation aux TIC, appuyée par le développement des outils et supports numériques à cet apprentissage. Mais si elles y voient une reconnaissance de leur action de longue date afin que les compétences du numérique fassent l'objet d'un apprentissage dès le plus jeune âge, elles souhaitent que les Etats et en premier lieu la France prennent toute leur part dans cet effort.

En matière de soutien à l'innovation et aux industries du numérique, les organisations professionnelles regrettent qu'aucune action décisive n'ait été enclenchée à l'occasion de ce Conseil européen.

Pour l'AFDEL et Syntec Numérique, il reste à construire une stratégie européenne plus cohérente et volontariste sur l'innovation et le financement des entreprises, afin de débloquer la chaîne de financement en Europe.

#### **AFDEL**

L'Association Française des Éditeurs de Logiciels et Solutions Internet, AFDEL, a pour vocation de rassembler les éditeurs autour d'un esprit de communauté et d'être le porte-parole de l'industrie du numérique en France. L'AFDEL compte aujourd'hui plus de 350 membres (CA global : 3,5 Mds€) dans toute la France : grands groupes de dimension internationale dont les premiers français (50 % du Top 100 France en CA), PME et Start up. L'AFDEL est membre de la FIEEC et de la CINOV et participe à la gestion de la convention collective Syntec-CINOV et de l'offre de formation de branche.  
[www.afdel.fr](http://www.afdel.fr)

**Contact** : Fabrice Larrue - 06 82 07 65 83 - [f.larrue@afdel.fr](mailto:f.larrue@afdel.fr)

#### **Syntec Numérique**

Syntec Numérique est le syndicat professionnel des entreprises de services du numérique (ESN), des éditeurs de logiciels et des sociétés de Conseil en Technologies. Syntec Numérique représente 1 200 sociétés adhérentes, soit 80% du chiffre d'affaires de la profession.

Présidé depuis juin 2010 par Guy Mamou-Mani, Syntec Numérique contribue au développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages, assure la promotion des entreprises des Logiciels & Services et la défense des intérêts collectifs professionnels.

[www.syntec-numerique.fr](http://www.syntec-numerique.fr)

**Contact** : Anne-Julie Ligneau / 01 44 30 93 00 / [ajligneau@syntec-numerique.fr](mailto:ajligneau@syntec-numerique.fr)

[www.syntec-numerique.fr](http://www.syntec-numerique.fr)

#### **Contacts presse**

#### **Agence Wellcom**

Leslie Gallaire / Elise Plat

Tél : 01 46 34 60 60

Email : [lga@wellcom.fr](mailto:lga@wellcom.fr) / [ep@wellcom.fr](mailto:ep@wellcom.fr)